

Au mouvement, la direction s'occupe de tout ! ! ! !



Nous avons été reçus en intersyndicale par la direction du Matériel, sur le parcours professionnel des UO Mouvement le mardi 13 septembre 2016.

C'est la conséquence de nombreux conflits locaux, soutenus par **SUD-Rail**, déclenchés par un mécontentement des agents Mouvement sur leur avenir professionnel (pas de perspectives d'évolution prédéfinies), mais aussi sur l'aspect de la rémunération.

Le malaise au sein de ces entités est palpable.

Le constat de la direction est édifiant :

- Le recrutement d'APLG est très difficile, notamment par la contrainte des visites psychologiques et médicales, mais aussi des dispositions réglementaires strictes (obligation d'être titulaire d'un BAC ou diplôme équivalent).
- Le parcours professionnel non défini au sein de ces UO, mais aussi vers d'autres métiers au sein de la SNCF.
- L'accès pour ces populations vers la qualification D n'est pas défini.

Pour **SUD-Rail**, il y a d'autres pistes à creuser. Particulièrement, **un parcours pro** défini à l'embauche avec des engagements d'évolutions en compétences, déclenchant l'accès à une qualification supérieure, mais aussi des perspectives d'accès vers d'autres métiers de la SNCF.

Une **rémunération** en corrélation avec les compétences demandées par l'EPSF, la création **d'une prime journalière** de conduite d'engin nationale pour les agents des UO Mouvement.

Une **politique d'embauche** permettant d'alimenter les besoins, mais aussi de libérer plus rapidement les agents désirant migrer vers les métiers de la Traction ou autres.

La création d'un **délai maximum** en temps pour accéder au métier Traction.

La direction semble vouloir aller vite pour aboutir à des propositions en 2017 pour ces populations.

Pour se faire, elle nous convoque à des réunions mensuelles à compter du 17 octobre 2016 afin d'aborder des thèmes déjà décidés en amont :

- Création d'un titre reconnu dans la branche ferroviaire pour tous les RD à l'issue de leur formation, ce qui permettra à nouveau l'embauche d'agent sans le BAC.
- Parcours PRO des agents des UO Mouvements (Traction, filière 27).
- Accès à la qualification D pour les CALG.
- Création d'un parcours système pour l'accès à la qualification E pour les agents Mouvement CCLG.
- Prime locotracteur (RH 0131).

Pour SUD-Rail, des réponses doivent être apportées rapidement pour les 2500 agents travaillant au Mouvement.



Cahier revendicatif de **SUD-Rail** Mouvement

Tous les agents RD à la qualification C et ce, quelles que soient les types de voies.

RELEVEUR BG/Cassette

Poste d'accueil jeune embauché.

Poste de reclassement.

Poste à fourchette pour assurer le déroulement de carrière de ces agents (B ou C).

CHEF DE LA MANOEUVRE

Nomination immédiate à la qualification C pour tous les agents.

AIGUILLEUR

A pied d'œuvre (aiguille manuelle) : passage à la qualification C pour tous les agents.

Dans des postes automatisés : passage à la qualification D pour tous les agents.

CHEF D'EQUIPE / REFERENT

Un agent à la qualification D dans chaque VAC pour les équipes Mouvement.

SUD (surveillant de dépôt)

Accès à la qualification D pour les agents seuls.

COORDINATEUR Mouvement (GEOPS)

Accès à la qualification D pour tous les agents tenant ce type de poste.

ATTELAGE/COUPE

Poste d'accueil pour les jeunes embauchés, avec une évolution sur les autres métiers du Mouvement.

AGENT FORMATEUR D'ETABLISSEMENT

Pour les agents en formation en double, suite à une école RD ou autres, il faut désigner un moniteur référent unique.

Délai entre la validation et l'école (durée maximum de 2 mois).

Augmentation du nombre de qualifications E pour valider des formations.

Attribution de la prime « formateur permanent » pour les formateurs d'établissement Mouvement.

PRIME MOUVEMENT

Création d'une prime spécifique Mouvement/Traction pour tous les RD (montant forfaitaire de 15 euros/jour).

La prime de RESERVE

Tous les agents intégrant les réserves doivent obtenir le taux maximum dès le début.

PASSERELLE INTER-METIERS (agent Mouvement)

Faciliter les passerelles entre le métier de RD et les métiers de la Traction, blocage des RD 5 ans maximum (liste en établissement avec des objectifs numériques annuels entre M et T), GPEC. Faciliter les passerelles entre le métier d'aiguilleur et les métiers EIC.



Pour SUD-Rail, il est évident que les agents Mouvement aient une vision claire de leurs possibilités d'évolution de carrière et ce, dès leur embauche.

Les contraintes métier étant nombreuses, la rémunération doit être réévaluée !